



Communiqué de Presse de la Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT

Ascometal en redressement judiciaire : un appel urgent à l'action gouvernementale et à la responsabilité de Swiss Steel

La FTM CGT est profondément préoccupée par la situation actuelle d'Ascometal, une entreprise française emblématique qui est confrontée à des difficultés graves et croissantes. Depuis près d'un an, Ascometal, filiale de Swiss Steel, est en proie à une série de restructurations et d'incertitudes qui menacent non seulement les emplois de centaines de travailleurs, mais également l'avenir de toute une industrie en France.

Ascometal, une entreprise sidérurgique spécialisée dans les aciers longs spéciaux, est présente sur les marchés de l'automobile, des roulements, de la mécanique du pétrole, du gaz et du nucléaire. Elle est composée de deux usines sidérurgiques situées à Hagondange en Moselle (446 salariés) et à Fos-sur-Mer dans les Bouches-du-Rhône (330 salariés). Elle comprend également trois sites de finition à Dunkerque dans le Nord (170 salariés), à Custines en Meurthe-et-Moselle (63 salariés) et à Saint-Étienne (41 salariés). Le Groupe comprend également une Holding située à Hagondange avec 66 salariés, ainsi qu'un centre de recherche et développement avec 24 salariés. Au total, Ascometal emploie un peu plus de 1100 personnes en CDI, auxquelles s'ajoutent environ 200 intérimaires et plusieurs centaines de sous-traitants.

Mercredi 27 mars 2024, la société Ascometal a été mise en redressement judiciaire par le Tribunal de commerce de Starsbourg, marquant ainsi une nouvelle étape dans cette crise.

Cette décision, bien que redoutée, est un coup dur pour les employés d'Ascometal, ainsi que pour leurs familles et les communautés qui dépendent de l'entreprise. Elle met en lumière l'incapacité de la Direction et des actionnaires, en particulier Swiss Steel, à gérer efficacement la situation et à assurer la viabilité de l'entreprise.

En tant qu'actionnaire, Swiss Steel a une responsabilité cruciale dans la crise actuelle. Nous attendons du Groupe Lucernois qu'il s'implique activement dans le processus de recherche de repreneur, comme il s'y était engagé précédemment. Il est impératif que Swiss Steel honore ses promesses et collabore étroitement avec toutes les parties prenantes pour trouver des solutions viables et durables qui préservent les emplois et l'avenir de l'entreprise.

Face à cette situation critique, nous lançons un appel urgent au gouvernement français pour qu'il prenne des mesures immédiates et décisives afin de sauver Ascometal et de protéger les emplois. Il est impératif que le ministère de l'Économie et des Finances (Bercy) intervienne pour garantir la poursuite de l'activité industrielle et préserver les intérêts des travailleurs.

En cette période de crise, la solidarité et l'unité sont essentielles. Nous appelons tous les acteurs concernés, y compris les pouvoirs publics, les actionnaires et la Direction d'Ascometal, à travailler ensemble de manière constructive pour trouver des solutions viables et durables qui préservent les emplois et l'industrie sidérurgique française dans son ensemble.

L'État doit jouer son rôle de garant de l'intérêt public en veillant à ce que les intérêts des travailleurs et de leurs familles ne soient pas sacrifiés sur l'autel des profits et des intérêts financiers à court terme. La FTM CGT exige que des mesures concrètes soient prises dès maintenant pour sauver Ascometal, protéger les emplois et préserver l'avenir de l'industrie sidérurgique française. La FTM CGT reste vigilante et déterminée à défendre les droits des travailleurs et à lutter pour un avenir meilleur pour tous.

Contact presse
FTM – CGT

Philippe Verbeke :
06.23.40.27.99

Montreuil, le 29 mars 2024